

## Investir en Afrique passe aussi par l'aide à l'adaptation

©D.  
R.



**Pour la CoP22 qui clôt ses travaux demain à Marrakech, l'enjeu pour l'Afrique est de voir les promesses de financements esquissés à Copenhague en 2009 et prévus par l'Accord lors de la CoP21 se concrétiser enfin.**

Le cabinet d'études britannique Maplecroft qui analyse chaque année la vulnérabilité des pays et des villes au changement climatique est une référence en la matière. C'est une base de travail pour les Nations unies. Selon le rapport qu'il a établi pour l'année 2015, le continent africain compte sept des dix pays les plus menacés au monde par le réchauffement du climat. Les menaces sont la montée du niveau des mers, les sécheresses et les inondations à répétition. Cette édition, la sixième, de l'Atlas des changements climatiques et des risques environnementaux de Maplecroft révèle que 31% de la production économique mondiale sera à l'avenir basée dans des pays à risque élevé ou extrême résultant des changements climatiques d'ici 2025, soit une augmentation de 50% du niveau actuel et plus du double depuis la parution de la première étude sur la question, en 2008.

Par pays, si le Bangladesh occupe la première place des pays à risque extrême, tous continents confondus, l'Afrique domine cette catégorie avec la Guinée-Bissau (2e), la Sierra Leone (3e), Haïti (4e), le Sud-Soudan (5e), le Nigeria (6e), la RD Congo (7e) et l'Éthiopie (10e). On peut noter par ailleurs que des pays aux économies puissantes sont aussi concernés, c'est le cas de l'Indonésie (38e), de la Thaïlande (45e) ou de la Chine (61e),

classés tous à “haut risque”. Devant ces risques, le seul “remède” aux vulnérabilités est de renforcer les capacités de ces pays dans la gestion des impacts des phénomènes extrêmes, pouvant survenir sur les infrastructures pour limiter les pertes en vies humaines et les pertes économiques. Cela nécessite des investissements importants pour financer les mesures d’adaptation dont la résilience de ces infrastructures et parfois des ouvrages de défense contre les inondations. Les pays africains, en particulier, sont dépourvus de moyens financiers, même quand les mesures ne nécessitent pas de recours à des technologies sophistiquées. Dans le delta du Saloum, au Sénégal, les villageois se sont interdit de pêcher pour préserver une ressource piscicole (poissons) en dégradation constante. Ils ont construit une aire marine protégée, et développé autour d’elle des activités touristiques qui leur permettent de vivre. Ce projet a été rendu possible grâce à un programme sur 4 ans entrepris par le Fonds mondial pour la nature (WWF) pour la restauration, le maintien et l’accompagnement des activités de la mangrove (écosystème de marais maritimes). En dehors de ces phénomènes naturels, il y a aussi la main de l’homme, le bois de la mangrove est utilisé dans la fabrication de maisons ou encore comme bois de chauffe, alors que ses feuilles servent pour la teinture ou le traitement de certaines maladies. De ce fait, les populations en font une utilisation abusive. Mais elles ne peuvent faire autrement sans une aide extérieure. Il faut tout de même ajouter que c’est un des écosystèmes les plus poissonneux au monde, qui a subi trente années de pillage des fonds marins par les navires industriels venus du monde entier, pour répondre à la demande croissante des pays développés, ce qui a vidé les eaux sénégalaises. En Afrique, des exemples de ce genre peuvent être multipliés sans fin. Pour la CoP22 qui clôt ses travaux demain à Marrakech, l’enjeu pour l’Afrique est de voir les promesses de financements esquissés à Copenhague en 2009 et prévus par l’Accord lors de la CoP21 se concrétiser enfin. Pour cela, il faut non seulement que les grands pays pollueurs et surtout ceux qui ont une responsabilité historique mettent la main à la poche, mais aussi, sachant que les solutions sont connues, les négociateurs trouvent des mécanismes qui permettent que cet argent va effectivement aux populations africaines, ce n’est pas toujours évident.

### **Le groupe des négociateurs africains**

Ils sont au nombre de cinq dont le magazine Jeune Afrique a esquissé les portraits. Le Malien Seyni Nafo qui était porte-parole du groupe africain à la CoP21 est maintenant son président. Ancien trader aux États-Unis et au Canada, il est chargé par le chef de l’État malien de réfléchir à une économie malienne verte et résiliente aux changements climatiques. Le Congolais Tosi Mpanu Mpanu, ancien sociétaire de la Banque mondiale avant de rentrer au pays. Zaheer Fakir, Sud-Africain, co-président du Fonds vert pour le climat, le fonds onusien créé à Copenhague en 2009, il est chargé d’aider les Africains à promouvoir un changement de paradigme réel pour passer à un développement durable faible en carbone. Mohamed Nasr, Égyptien, il est pressenti pour succéder à Seyni Nafo, conseiller au ministère des Affaires étrangères égyptien, chargé de l’environnement et du développement durable, les médias le présentent comme un redoutable avocat de la cause africaine. Enfin le Marocain Aziz Mekouar, dans cette COP, il est tenté de vendre le dossier marocain du Triple A (Adaptation de l’Agriculture Africaine).

### **L’Algérie à la traîne**

L’Afrique avait raté les projets portant sur les mécanismes de développement propres (MDP, protocole de Kyoto) en raison d’un environnement des affaires moins attractif et du manque de capacités des administrations pour gérer des projets d’une grande complexité (l’Algérie n’en a développé aucun), mais depuis les choses ont changé un peu partout sur le continent. Contrairement à notre pays, les États africains sont très impliqués dans la mobilisation des crédits verts. Nombreux sont ceux qui comptent recourir aux crédits-carbone pour financer leur trajectoire de développement propre. Le tramway d’Addis-Abeba, en Éthiopie, qui circule depuis une année, est financé pour partie par des crédits-carbone. C’est le cas aussi du train qui relie la ville à Djibouti. Chez nous, il semble bien que nous avons tourné le dos à ces mécanismes à cause du biberon de la rente pétrolière et gazière et peut-être aussi à une sorte de fierté mal placée qui consiste à vouloir faire tout par soi-même. L’exemple type de cette hérésie est l’initiative de stockage du CO<sub>2</sub> à In Salah dont la fiche technique est le prototype même d’un projet MDP. Le ministre de l’Énergie de l’époque a entrepris de le financer par l’argent public pour vendre, en vain, une image surfaite d’un pays vertueux sur les questions climatiques. Sur un plan

plus général, il ne suffit pas d'effacer la dette de certains États africains au bord de l'asphyxie - une décision juste de notre point de vue - pour envisager une présence significative dans l'économie du continent. À ce sujet, l'intervention de l'ancien ministre de l'Écologie, Jean-Louis Borloo, lors de la rencontre thématique organisée par le Forum des chefs d'entreprises (FCE), le 8 novembre, est d'une actualité brûlante.

**R. S.**